Fiche presse

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Nantes Métropole

Nantes, le 13 décembre 2022,

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 16 DÉCEMBRE

Débat d'orientations budgétaires 2023 : un budget d'investissement, de protection, d'économie

Comme chaque année, le débat d'orientations budgétaires est programmé en Conseil le 16 décembre, avant le vote du budget, pour présenter les grands équilibres et la stratégie financière pour 2023, dans une période marquée au niveau national par un net ralentissement économique, une inflation très élevée, la crise énergétique, des comptes publics dégradés et des taux d'intérêt en hausse. Le territoire de Nantes Métropole résiste mieux que de nombreuses autres métropoles mais il subit néanmoins comme partout cette situation, avec des conséquences importantes de l'inflation et la crise énergétique pour les habitants et pour les collectivités.

Pour y répondre, le budget 2023 sera un budget d'investissement, de protection, d'économie : un budget qui poursuit la réalisation des investissements programmés dans les 24 communes, à hauteur de 550 M€, qui maintient le niveau de services à la population, tout en poursuivant l'effort de maîtrise des dépenses.

Ce sera aussi la mise en place d'un premier « budget climat » pour la transition écologique.

LA STRATÉGIE FINANCIÈRE RETENUE POUR 2023-2026

La programmation pluriannuelle d'investissement prévoit 3,2 Mds€ tous budgets confondus sur le mandat. **La Métropole s'est engagée à ne pas modifier ses taux de fiscalité économique et de taxes foncières sur le bâti.**

Pour financer ce volume d'investissement ambitieux tout en préservant les grands équilibres financiers sur la durée, plusieurs leviers ont été activés cette année :

- une utilisation progressive de l'épargne dégagée antérieurement en fonctionnement,
- un réendettement maîtrisé avec une capacité de désendettement fixée à 10 ans en fin de mandat,
- la recherche d'efficience du service public pour limiter la croissance des dépenses de fonctionnement,
- l'actualisation modérée de certaines recettes tarifaires pour tenir compte de l'inflation, tout en restant le plus souvent en-deçà des plus hauts niveaux d'inflation.

Dès l'année dernière, la décision avait été prise d'instaurer à compter de 2023 la taxe GEMAPI. Cette nouvelle recette, de 6€/an par ménage en moyenne, sera exclusivement affectée aux actions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations dans les 24 communes de la métropole, en y accordant aussi des moyens humains dédiés.

LE BUDGET 2023 : UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE QUI PERMET D'INVESTIR 550 M€ POUR LE TERRITOIRE

Dans un contexte fortement inflationniste, ce budget 2023 doit permettre, tout en maîtrisant l'évolution des dépenses de fonctionnement, de financer les actions du mandat.

Un fort niveau d'investissement sera ainsi poursuivi avec des prévisions de 550M€ pour 2023. C'est un acte fort pour la mise en œuvre des projets métropolitains et le soutien aux projets des communes, pour l'économie locale et les entreprises du territoire. Ces crédits, qui seront précisés lors du vote du budget primitif, doivent permettre l'avancée des projets et répondre aux priorités du mandat : la transition écologique et énergétique, les transports en commun, le développement des mobilités douces, la réhabilitation et l'extension des réseaux d'eau et de chauffage urbain, la construction et la rénovation du parc de logements sociaux, les projets d'espaces publics de proximité inscrits dans les contrats de territoire, pour de nouveaux écopoints et la réhabilitation de déchetteries, pour l'entretien durable du patrimoine métropolitain...

Dans le même temps, la collectivité poursuivra ses efforts de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et gestion dans la mise en œuvre de ses politiques publiques. Pour autant, la revalorisation des salaires et la forte inflation (hausse des coûts de l'énergie, des carburants…) entraîneront une augmentation des dépenses de fonctionnement en 2023. Mais malgré cela, elles **connaîtront une** évolution contenue autour de +5 %, **à 875 M€** environ tous budgets confondus.

Parmi ces dépenses, 114 M€ iront directement aux communes pour leurs propres projets, confirmant ainsi que Nantes Métropole compte parmi les métropoles les plus redistributives aux communes qui la composent. Les recettes sont prévues en hausse de +5 %.

La situation financière de la Métropole est saine. La capacité de désendettement reste bonne avec un ratio de 4,7 ans fin 2022 et ne dépassera pas 5,9 ans fin 2023.